

Étant donné la baisse du membership et le non-paiement de cotisations par plusieurs associations étudiantes, les revenus de l'ASSÉ ont diminué au point de nous mettre dans une situation critique. Nous évaluons la diminution des revenus de l'ASSÉ au cours des deux dernières années à 84 000\$¹, dû principalement aux désaffiliations d'associations étudiantes membres. Toutefois, même si les revenus ont baissé, ce n'est pas le cas pour les dépenses, avec notamment le salaire des employés et le coût du loyer qui ne cessent d'augmenter.

En plus de resserrer la plupart des cases budgétaires, nous avons sélectionné les coupures suivantes à faire dans le budget:

- Le fonds de grève n'aura aucune somme d'argent assignée, donc sa seule source de financement sera les surplus budgétaires;
- Changement du local de l'ASSÉ pour un bureau qui coûtera moins cher;
- L'ASSÉ ne permettra plus l'impression gratuite à des organisations et groupes alliés;
- Un seul journal Ultimatum est budgété (c'est ce qui a été produit dans les deux dernières années, même si plus de journaux étaient budgétés);
- Peu de CNW et communiqués de presse.

Nous croyons que ces coupures sont les plus grandes coupures possible avec, nous l'espérons, le moins d'impact possible sur le fonctionnement de l'ASSÉ. En effet, nous croyons qu'il est important de conserver un bon financement pour être capable de faire de la mobilisation, de l'information et d'autres dépenses pour continuer à fonctionner comme un véritable syndicat de combat. Toutefois, même ces dépenses commencent à être compromises, et les coupures actuelles ne sont plus suffisantes pour équilibrer le budget.

En effet, pour le faire balancer, il faut compter sur au moins 18 000\$ de remboursement de dettes et sur le paiement des cotisations par toutes les associations étudiantes membres. Au cours des dernières années, nous avons toutefois constaté que plusieurs associations étudiantes n'ont pas payé leurs cotisations et nous imaginons que ce problème sera également présent pour la prochaine année. Le remboursement de cotisations devra donc être plus grand que ce qui est budgété pour permettre à l'ASSÉ de fonctionner. Nous avons malgré tout confiance de bien terminer l'année financière, car plusieurs associations étudiantes nous ont dit avoir l'intention de commencer à rembourser leurs cotisations l'an prochain, ou de commencer à les payer selon le cas. Cette décision reste toutefois entre leurs mains, mais les 4 candidat.e.s à l'exécutif de l'an prochain se sont engagé-e-s à assurer un suivi rigoureux avec toutes les associations membres pour faciliter le paiement des cotisations.

¹ Si on compare le budget 2016-2017 à celui qui est présenté cette année.

Toutefois, cette situation ne pourra pas durer encore plusieurs années. Nous croyons que des changements à plus long terme doivent être faits pour assurer une viabilité financière à l'ASSÉ. Il y a trois façons d'augmenter ses revenus: augmenter le nombre de membres, recevoir des dons d'associations étudiantes ou augmenter le coût des cotisations.

D'abord, l'affiliation de nouvelles associations étudiantes amènerait des cotisations supplémentaires à l'ASSÉ. Toutefois, nous ne pensons pas qu'il faut affilier des associations étudiantes avec un objectif financier. Selon nous, les affiliations à l'ASSÉ doivent d'abord et avant tout être politiques. Nous pensons que si nous réussissons à faire une campagne mobilisante et que l'ASSÉ retrouve une visibilité nationale, il est possible que de nouvelles associations étudiantes décident de s'y affilier au cours des prochaines années, mais c'est difficile de se fier sur pareil scénario.

Également, au cours de son histoire, lorsque l'ASSÉ avait des difficultés financières, il est arrivé que des associations étudiantes fassent des dons pour régler les problèmes financiers de l'organisation. Il y a en effet des associations avec beaucoup d'argent qui paient régulièrement leurs cotisations qui pourraient supporter l'ASSÉ financièrement, comme ce fut le cas par le passé. Par exemple, payer l'autobus qui part de Montréal pour les congrès et camps de formation à l'extérieur de l'île est une forme de don peu coûteuse, mais très utile pour l'ASSÉ. Les associations peuvent également décider d'héberger des instances de l'ASSÉ en payant le coût de réservation (en totalité ou en partie), ce qui permettrait de recommencer à tenir les instances sur des campus, ce qui est présentement trop coûteux.

Finalement, l'augmentation des cotisations est un processus qui augmenterait substantiellement les revenus de l'ASSÉ. En 2015, l'idée avait été amenée d'augmenter le montant annuel des cotisations par membre de 3\$ à 4,50\$, ce qui aurait permis de rendre les instances gratuites pour les associations étudiantes et de rembourser le transport des délégations, tout en augmentant le financement de plusieurs cases budgétaires. Dans la situation actuelle, le but d'une hausse du même montant serait plutôt de faire balancer le budget et d'éviter d'avoir à faire davantage de coupures, mais nous trouvons important de maintenir l'idée d'une meilleure redistribution des richesses entre les associations membres en conservant la proposition de gratuité des instances. En effet, cela serait particulièrement bénéfique pour les petites associations et celles de région. Nous tenons aussi à souligner que les frais d'instance sont

encore moins payés par les associations que les cotisations, donc cette mesure s'avérerait relativement peu coûteuse et permettrait d'avoir des prévisions budgétaires plus réalistes.

Si cette solution était retenue, nous sommes conscients et conscientes malgré tout que pour plusieurs associations, cette hausse pourrait s'avérer financièrement difficile. Nous rappelons toutefois la possibilité pour celles-ci d'augmenter leurs propres cotisations. Si cela est difficile ou n'est pas souhaité, le maintien du fond d'entraide leur permettra également de faire des demandes ponctuelles pour les aider à compenser le coût de la potentielle hausse.

Nous encourageons les associations à explorer ces trois idées (nouvelles affiliations, dons d'associations et augmentation des cotisations). Nous pensons que l'année 2018-2019 doit permettre aux associations de se positionner et de choisir le scénario qui leur convient le mieux pour que, dans un an, la situation de l'ASSÉ soit stabilisée. Considérant que l'augmentation des cotisations demande de s'y prendre un an d'avance, le conseil de coordination enclenchera le processus d'augmentation des cotisations dès le congrès annuel, pour que les associations puissent se positionner spécifiquement sur cet enjeu dans la prochaine année, tout en réfléchissant aux différentes alternatives financières en assemblée générale.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons augmenté grandement la transparence financière, pour que l'ASSÉ redevienne un véritable modèle de transparence au sein des associations étudiantes nationales. Il est maintenant clair et connu que nous soyons à une impasse budgétaire, où la faillite au cours des prochaines années est un danger bien réel. Par le fait même, il faut que les associations se penchent sur les solutions pour permettre à l'ASSÉ de continuer à fonctionner et à mobiliser ses membres.

François Desroches,
Secrétaire aux finances de l'ASSÉ

Mireille Allard,
Candidate au poste de Secrétaire aux finances de l'ASSÉ

Ce texte a été appuyé par le Conseil de Coordination